EUGÉNÉTIQUE

ET

HYGIÈNE de la GROSSESSE

PAR LE DOCTEUR R. BEGHIN

Chef de Clinique à la Maternité de la Charité

Conférence faite au Syndicat des Sages-Femmes du Nord — Avril 1925

EUGÉNÉTIQUE

ET

HYGIÈNE DE LA GROSSESSE

PAR LE DOCTEUR R. BEGHIN
Chef de Clinique à la Maternité de la Charité

Conférence faite au Syndicat des Sages-Femmes du Nord. — Avril 1925

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

AVERTISSEMENT

Cette conférence destinée aux sage-femmes traite d'un sujet qui mérite d'être vulgarisé, c'est ce que nous avons essayé de faire en ne rebutant personne par un langage « trop médical ». Ainsi traitée cette question de l'Eugénétique pourra être abordée et comprise par tous. Elle peut rendre beaucoup de service aux futurs parents et plus encore aux futurs enfants !

Que signifie le mot : Eugénétique ? C'est sur les conseils de son ami Louis HAVET que Monsieur PINARD a adopté ce vocable : formé du préfixe Eù qui signifie bien et de γενναω : engendrer, procréer. Le terme Eugénie veut donc dire bien créer, bien engendrer et Eugénétique l'ensemble des moyens susceptibles d'intervenir en vue d'une bonne procréation. Voici d'ailleurs les termes de PINARD lorsqu'il donne la définition du mot qu'il a adopté : « L'Eugénétique est la science « ayant pour but d'étudier et de faire connaître les « conditions les plus favorables à la reproduction ».

Depuis PINARD les limites de l'obstétricie, en effet, se sont élargies : A côté de l'obstétrique mécanique et banale de la grossesse et de l'accouchement, il existe tout un chapitre visant non seulement l'individu, mais la race toute entière. Comme le disait M. le Professeur BUÉ, en 1912 : « ressortissent à l'étude et aux soins « de l'accoucheur tous les phénomènes qui concourent « à la reproduction de l'espèce humaine, voire même « à son amélioration originelle... c'est-à-dire que « l'accoucheur a le devoir et la mission de surveiller « l'heureuse évolution de la génération dans ses diffé- « rents actes ». Or, le premier stade de la reproduction c'est la fécondation, autrement dit l'union des deux cellules germinatives mâle et femelle. Si l'une de ces deux cellules et *a fortiori*, si les deux cellules proviennent d'une souche tarée, le produit de reproduction sera marqué dès son origine comme un déchet. L'Eugénétique a pour but de rechercher les causes de ces

tares et d'y porter remède, elle représente : « La Puériculture préconceptionnelle ».

Bien que l'Eugénétique soit de date récente, la Puériculture préconceptionnelle est déjà très ancienne. Dès l'antiquité, on retrouve les traces de ce souci de l'avenir de la race et les anciens ont laissé des écrits très suggestifs à ce sujet.

Platon, dans sa République, demande que les magistrats veillent à ce que les unions ne se fassent pas au hasard et n'autorisent que les mariages entre individus parfaitement sains et vigoureux : « il appartient « aux législateurs, dit-il, de choisir les hommes les « plus braves, les femmes les plus belles de façon à « obtenir des produits d'élites ». Il prévoit même une organisation qui en se substituant aux parents, nourrirait et élèverait ces produits d'élite.

Aristote, dans « *la Politique* » propose également de réglementer les mariages. A Sparte les enfants nouveaux-nés étaient « exposés », c'est-à-dire réunis en un lieu choisi où les Anciens de la Cité venaient les reconnaître comme devant devenir des citoyens de constitution irréprochable. Les enfants reconnus inaptes, mal venus, ou difformes étaient immédiatement sacrifiés.

Plutarque prévoyait des exercices physiques pour les femmes comme pour les hommes dans la pensée que « de parents robustes naissent des enfants vigoureux ».

Soranus disait : « Comme le but du mariage est « d'avoir des enfants et non de la volupté, il est par- « faitement absurde de s'informer de la noblesse et de « la richesse des ancêtres et de ne pas s'inquiéter de « savoir si une femme peut concevoir et est conformée « pour accoucher normalement ».

HIPPOCRATE, ARISTOTE donnent dans leurs écrits, quantité de conseils et formulent des principes ayant en vue la création de beaux enfants. « Si les règles « sont pures, sans altérations et bien sanguines, ensei-« gne HIPPOCRATE, la femme ira auprès de son mari « au début, ou mieux quand elles finissent et plutôt « coulant encore que complètement disparues. Il faut « choisir le moment où les désirs se font sentir ; la « femme sera à jeun au moment d'aller auprès de son « mari, elle fera une fumigation aromatique et astrin-« gente... La fumigation terminée, elle usera du coït. « Ce jour là il faut faire abstinence. Pendant 7 jours « la femme suivra un régime spécial, ne prendra pas « de bain et s'abstiendra des mouvements. L'homme « sera en bonne forme et en bonne santé, il n'aura « pas pris de bain chaud, mais se sera lavé à l'eau froi-« de; il aura bu non pas du vin blanc mais du vin cru « et très fort mais il ne sera pas en état d'ivresse ; il « aura mangé des aliments très substantiels, s'abste « nant des aliments qui ne sont pas convenables à « l'objet ».

Le printemps serait, pour HIPPOCRATE, la saison la plus efficace pour la conception. ARISTOTE critique l'opinion d'HIPPOCRATE et recommande le coït dans l'intervalle des règles.

ATHENÉE, au premier siècle après JÉSUS-CHRIST écrit : « ceux qui se proposent d'avoir des enfants doivent « avoir l'âme et le corps dans les meilleures condi-« tions possibles ; l'âme doit être tranquille et com-« plètement exempte soit de douleur, soit de soucis « accompagnés de fatigue, soit de quelque autre affec-« tion ; il faut que le corps soit sain et qu'en un mot « il ne soit détérioré sous aucun rapport, car ce ne « sont pas seulement les gens tranquilles et bien por-« tants, qui engendrent les enfants sains ; mais les

« gens maladifs ont aussi des enfants maladifs, tant « pour ce qui concerne tout le corps en général que « pour ce qui regarde chaque partie en particu- « lier, c'est pourquoi il est utile de s'y préparer par « un régime approprié, en employant des exercices « suffisants, mais incapables de produire la moindre « incommodité et des aliments faciles à digérer, rem- « plis de bons mets, nourrissant bien, modérément « humides et modérément chauds et de s'abstenir des « aliments trop échauffants ». Il conseille d'autre part, de mener une vie réglée aussi bien le jour même du rapprochement sexuel que les jours précédents. « Afin, « dit-il, que le sperme qu'on accumule soit bien éla- « boré et en quantité suffisante et qu'il y ait un attrait « et un penchant ardent pour le coït, le corps étant en « effervescence car ceux qui font un usage continuel « du coït récoltent une semen^e crue et verte ».

Depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine la puériculture préconceptionnelle n'a pas fait de progrès. Au contraire, les préceptes antiques furent détruits par les préjugés, les erreurs et les idées chimériques du moyen-âge et des temps modernes de l'histoire. L'époque contemporaine a confirmé d'une façon scientifique ce que disaient les Auteurs antiques sur beaucoup de points.

Robert Le Jeune a exposé tout un programme de ce qu'il appelait la « mégalanthropogénésie », c'est-à-dire : « L'Art de faire des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes ».

Reid Rentoul, en 1906, au congrès de Torento propose, afin d'améliorer la race, la castration pure et simple des « lépreux, épileptiques, fous, idiots, can- « céreux, cardiaques, néphrétiques, prostituées, crimi- « nels, vagabonds, syphilitiques, tuberculeux et jus-

« qu'aux porteurs de streptocoques » (il veut dire gonocoques).

Mais ce sont les naturalistes les véritables précurseurs de l'eugénétique actuelle. Le premier d'entre eux est, sans conteste, le grand DARWIN. Par ses études sur l'hérédité, par la théorie qui porte son nom, par son livre sur « la Descendance de l'homme et la sélection sexuelle » et les principes de l'évolution qu'il y expose, DARWIN a posé les premières pierres vraiment scientifiques de l'édifice eugénétique. Les travaux de DARWIN furent complétés au point de vue « bio-sociologie » et sur le terrain mental par ceux de son cousin Francis GALTON ; par ses recherches poursuivies pendant un demi-siècle, cet auteur a montré l'influence des facteurs sociaux sur l'hérédité humaine.

En 1912, sous l'impulsion des disciples de DARWIN et de F. GALTON, avec l'initiative de PINARD, d'APERT et de MARSH, eut lieu à Londres le premier Congrès international d'eugénétique.

Mais des quelques noms que je vous cite, il faut retenir celui du grand Maître français Aldolphe PINARD. Il est le véritable fondateur de l'eugénétique en France, c'est lui qui a créé l'impulsion initiale et le mouvement en faveur de la puériculture préconceptionnelle, il a amené à ses idées tous les médecins et magistrats que cette question de l'avenir de la race pouvait toucher.

Tous les principes d'eugénétique, toutes les opinions exprimées ont été vigoureusement soutenues ou réfutées par lui, il s'est dépensé pour sa cause et l'on peut dire qu'il est le père de l'eugénétique.

Malheureusement, la grande crise de la natalité actuelle entrave en France, les progrès de l'eugénétique et immobilise ses efforts. Le problème de la

quantité est, en effet, plus grave que celui de la qualité. La lutte est sérieuse, car nous nous heurtons à un bloc massif qu'il s'agit de saper peu à peu ; cette résistance, cette traverse énorme qui empêche l'évolution et l'application de l'eugénétique, n'est autre que la civilisation. C'est le moment de faire le procès de toutes les institutions humaines, de toutes les idées et de tous les préjugés que l'on range dans ce mot civilisation. Il faut savoir qu'elle n'a eu en vue que l'individu, sacrifiant sans merci la race toute entière

En effet, la nature avait donné à l'homme tous les avantages dans le but d'une procréation vraiment normale et biologique ; elle offrait en lui tous les bénéfices de son merveilleux fonctionnement. Mais lui a lutté contre elle, il s'est fait des lois et a voulu se soustraire à celles de la Nature. Je m'explique : Quand le cultivateur veut ensemencer son champ et obtenir une fructueuse moisson, il apporte un soin méticuleux au choix de ses graines, il les sélectionne et en rejette un grand nombre, il sème ses graines en temps opportun dans une terre choisie et minutieusement préparée il sait très bien qu'à ce prix seulement la récolte sera bonne.

Que font les éleveurs, qu'il s'agisse de la race chevaline, bovine ou canine ? Ils n'accouplent pas au hasard mâle et femelle ; dans leurs lots d'animaux ils repèrent les plus beaux spécimens, ceux qui présentent les avantages les plus appréciables et, à l'époque du rut, ils mettent ces animaux aux parcs.

Pour lui-même, pour ses propres enfants, l'homme ne prend pas tant de soins, il procrée au hasard des occasions que la civilisation lui indique comme devant être les plus avantageuses pour lui-même et non pour ses descendants. Les unions ne se font pas dans le

but d'améliorer la race, non, elles se font en considérant des éléments qui y sont absolument étrangers et qu'il est inutile de vous développer puisque vous les connaissez aussi bien que nous. C'est que la civilisation est incomplète, elle n'a envisagé que l'individu sans s'occuper de l'avenir et des intérêts généraux de notre espèce.

Seul de tous les animaux, l'homme procrée partout et toujours, il le fait sans s'occuper de son état de santé et parfois même en pleine maladie. Quoi de plus naturel qu'un grand nombre de fléaux se soient abattus sur sa race ! Fléaux qui se transmettent de descendants en descendants, parce qu'aucun n'a le souci d'enrayer la marche.

Toutes les maladies sans exception ont une influence perturbatrice sur le coefficient vital de chacun, elles sont donc toutes nocives pour les éléments cellulaires reproducteurs donc pour l'œuf. C'est en luttant contre elles qu'on fera la meilleure eugénétique.

De toutes les maladies qui débilitent le plus la race humaine deux sont à mettre au tout premier plan : la syphilis et la Tuberculose, doublées d'une intoxication : l'alcoolisme.

Bien d'autres interviennent : toutes les maladies infectieuses sans exception, toutes les intoxications (gaz carbonique, saturnisme, etc...) efin les auto-intoxication, liées le plus souvent à des troubles profonds de la nutrition, jouent un rôle très péjoratif dans l'évolution de notre race.

Toute la pathologie, d'une façon générale, peut être passée en revue et à propos de chaque maladie on pourrait étudier son rôle dysgénétique.

Nous pouvons classer les viciations qui président à l'éclosion des produits mauvais :

Les uns constituent des tares ancrées, persistantes, indélébiles, ce sont des vices constitutionnels, d'où le nom de « dygénésie constitutionnelle », qui les englobe. Les autres répondent à des accidents passagers qui influencent d'une manière momentanée les cellules germinatives, c'est la « dysgénésie accidentelle ».

Dans la première classe, nous pourrons citer les tuberculoses avancées, les grosses diathèses à manifestations graves (arthristisme d'une façon générale et les grandes insuffisances organiques, l'alcoolisme chronique et enfin la syphilis non traitée).

Dans la deuxième catégorie nous plaçons d'abord l'ébriété passagère, la fatigue musculaire, le surmenage intellectuel, les maladies infectieuses passagères, je me crois autorisé à mettre ici la syphilis qui est heureusement devenue une maladie guérissable. Je ne vous rappelle pas les désastres causés par la syphilis, ses méfaits sur l'œuf, sur l'enfant et les lésions d'hérédo-syphilis. J'aurai probablement plus tard l'occasion de vous entretenir de cette toujours terrible vérole qui, depuis des siècles, imprègne l'humanité. Retenez dès maintenant que cette maladie peut évoluer chez une gestante d'une manière parfaitement incidieuse, ne se révéler qu'à l'occasion d'une grossesse, d'un accouchement, ou chez le nouveau-né. Rappelez-vous que la syphilis est beaucoup plus fréquente qu'on ne peut le soupçonner a priori, que pour la découvrir il faut souvent la rechercher jusque chez les parents et les grands parents de la gestante qui, elle-même doit être l'objet d'un examen minutieux si l'on veut assurer une parfaite évolution du produit de conception. Je n'insiste pas autrement sur ce chapitre de la syphilis qui, à lui seul, peut faire l'objet de plusieurs causeries comme celle d'aujourd'hui.

Vous savez ce que deviennent les enfants de tuber-

culeux. Je dois vous dire à ce sujet que nos idées semblent devoir évoluer, des éléments nouveaux se font jour en ce qui concerne l'hérédité tuberculeuse. Il est possible que d'ici quelques temps les notions enseignées jusqu'à présent soient complètement modifiées ; les travaux de CALMETTE et de ses collaborateurs nous font prévoir un changement complet dans notre manière d'interpréter la tuberculose héréditaire. Nous aurons peut-être plus tard l'occasion de revenir sur ces nouvelles acquisitions scientifiques. Ce que vous connaissez peut-être moins bien, c'est le rôle de l'alcoolisme. Vous vous rappelez l'étiologie de l'hydrocéphalie, sachez que bon nombre de débiles mentaux, épileptiques, d'idiots, d'imbéciles sont fils d'alcooliques. Sachez aussi que c'est encore l'alcoolisme des parents qui tue bon nombre d'enfants par les « convulsions ». Non seulement l'alcoolisme chronique intervient, mais aussi l'alcoolisme passager. NICLOUX a montré en effet que le liquide spermatique est envahi par le poison 1 heure 1/2 après l'ingestion de boissons alcoolisées.

Notre rôle est de prévoir et de supprimer les causes de dysgénésie. Autant notre action sera aisée dans la dysgénésie accidentelle autant sera-t-elle difficile vis-à-vis des tares constitutionnelles indélébiles.

Nous pouvons agir sur les unes en formulant des préceptes, des conseils, une bonne hygiène individuelle et conjugale sur lesquels HIPPOCRATE et ARISTOTE, vous l'avez vu, insistaient déjà.

Recommandez aux futurs parents de ne procréer qu'en bon état de santé, dites leur d'éviter la fatigue physique, le surmenage intellectuel, les grandes émotions, avant de procréer. Faites-leur remarquer que les animaux ne s'accouplent qu'en période de parfaite

physiologie et qu'eux-mêmes ne doivent le faire qu'en état de parfaite « euphorie » physique et morale.

Quoi de plus facile de faire admettre à un individu quelconque les dangers d'une insémination effectuée au cours d'une période d'ébriété passagère qui intoxique l'élément reproducteur.

Conseillez à un saturnin curable de changer de profession et de prendre le temps d'éliminer son poison avant de procréer.

Quand il s'agit d'une tare constitutionnelle vous pouvez encore donner des conseils utiles bien que moins efficaces. A un tuberculeux à la première ou seconde période, dites de ne coïter qu'en dehors des périodes fébriles et d'asthénie, dites-lui d'attendre les périodes calmes de sa maladie. A un syphilitique interdire d'une façon formelle toute insémination avant d'être traité, faites-lui entrevoir les dangers d'un mariage contracté durant l'évolution de sa maladie, lisez les « Avariés », vous aurez un exemple des catastrophes causées par un syphilitique inconscient. Conseillez au syphilitique de se faire traiter sans retard, de suivre son traitement à la lettre, de se conformer à la thérapeutique actuelle par le mercure, l'arsenic et le bismuth. Chez les arthritiques à grosses manifestations viscérales ne conseillez l'insémination que durant les périodes d'amélioration et non au cours et immédiatement après une crise.

Essayez d'imprégner dans l'esprit des gens qui vous entourent qu'il faut savoir faire un enfant et que les conditions de la reproduction ont une importance presqu'aussi grande que la fonction, au point de vue eugénétique.

« Mais ne tombons pas dans l'excès contraire, nous « sommes encore trop pauvres en naissance pour nous

« donner le luxe de ne désirer que des individus « d'élite. Il existe en effet toute une catégorie d'indi- « vidus qui raisonnent leurs actes, qui s'observent de « très près et que, prenant à la lettre les limites du « veto que vous leur imposerez, prendront peur et « s'abstiendront ». Ce sont les intellectuels surtout chez lesquels il faudra prêter attention et ne conseiller qu'à bon escient. D'autre part vos préceptes seront lettre morte dans la grande masse, non cultivée ou inconsciente, son intelligence non développée ou inculte ne pourra se rendre compte de l'importance de vos conseils ; chez eux, l'instinct seul entre en jeu, mais combien déformé et altéré.

Il faut faire admettre autour de vous l'éducation sexuelle des futurs parents. Il faut faire entrer dans les mœurs ce souci de la procréation et celui d'avoir de beaux enfants. Faire l'éducation des futurs parents c'est enseigner les principes d'une bonne hygiène sexuelle.

Pour les jeunes gens, on a beaucoup discuté sur l'opportunité de l'enseignement de l'hygiène sexuelle. Des leçons faites dans les lycées, dans les écoles professionnelles et à la caserne donneraient sans aucun doute les meilleurs résultats. Pour les jeunes filles cette éducation sexuelle est des plus délicates, elle est à conseiller dans les familles. Il est souhaitable enfin que le certificat de bonne santé soit exigé par les familles avant de conclure un mariage.

Il reste mieux à faire, et ici c'est le rôle des médecins surtout, c'est de lutter contre les trois grands ennemis de l'eugénétique : la syphilis, la tuberculose et l'alcoolisme. On vous a développé ailleurs les moyens d'y parvenir.

Enfin sachons lutter aussi contre la civilisation

actuelle ou plutôt complétons son œuvre en visant la race et non l'individu pris isolément. Favorisons les unions logiques, détournons les projets de mariages non compatibles avec l'eugénétique et prêchons les unions d'individus sains.

Voilà, Mesdames, les quelques notions d'eugénétique dont je voulais vous entretenir ; elles sont extrêmement vagues et imprécises, ce ne sont que des principes généraux qu'il vous faudra appliquer à chacun des cas particuliers que vous rencontrerez. Méfiez-vous cependant, l'eugénétique a un danger : celui de restreindre les naissances dans des ménages qui s'observent trop. Sachez être larges et bonnes conseillères.

***

Et maintenant que le bon grain est semé, le terrain qui l'a reçu doit être l'objet de soins constants et minutieux.

Comme disait PINARD : « Le nouveau-né a d'autant plus de chance de devenir un être sain, vigoureux et intelligent qu'il est né à terme ». Or, pour que l'enfant naisse à terme il faut, dès le début de la grossesse, entourer la mère de soins particuliers. C'est elle qui nourrit et incube le produit de conception et, quelque physiologique qu'il soit, l'état de grossesse exige des précautions et une surveillance attentive. La femme peut être entachée de tares originelles, elle peut présenter des troubles liés à son état de gravidité et je pourrais vous faire ici le tableau de toutes les modalités de l'intoxication gravidique non moins préjudiciables pour l'œuf que pour la gestante. Les résultats de ces

troubles divers vous les connaissez : c'est l'interruption prématurée de la grossesse, ce sont les malformations tératologiques, c'est trop souvent l'expulsion d'un produit non viable ou défectueux, la venue d'une non valeur dont la survie sera plus tard une véritable charge pour la société. Il nous faut donc traiter les affections préalables à la grossesse lorsque nous les avons dépistées, prévenir et dissiper les troubles maternels de la gestation, sauvegarder l'enfant en amendant la mère, prévenir enfin, en dehors de toute morbidité, la venue anticipée d'un enfant sain, il nous faut, en un mot, faire « l'hygiène de la grossesse ». Elle continue d'ailleurs l'œuvre de l'eugénétique et, après avoir envisagé la puériculture préconceptionnelle, nous ferons maintenant la « puériculture intra-utérine ».

Déjà les anciens comprenaient l'importance de cette hygiène et nous retrouvons dans HIPPOCRATE des notions que nous ne pouvons qu'accepter. Il disait : « Les femmes ne doivent pas s'étonner d'avorter involontairement, car il faut beaucoup de précautions et de connaissances pour mener à terme le fœtus, le nourrir dans la matrice et le mettre au monde dans l'accouchement ». ARISTOTE veut promulguer des lois imposant un régime spécial aux femmes enceintes car, dit-il : « les enfants ne ressentent pas moins les impressions de la mère que les fruits ne tiennent du sol qui les nourrit ». PLINE disait qu'il suffit aux femmes d'éternuer après avoir conçu pour être exposées à un avortement : « On est pénétré de pitié et même de honte, quand on réfléchit combien est frêle dans ses commencements l'existence du plus superbe des animaux puisque l'odeur d'une lampe mal éteinte est souvent suffisante pour le faire rejeter du sein de sa mère. Toi qui te confie dans la force de ton corps, qui

embrasse avec avidité les dons de la fortune, qui te crois non pas seulement son favori mais son fils ; toi qui dans l'ivresse d'un frivole succès te crois un dieu. il a fallu si peu de choses pour t'anéantir ! »

***

Vous connaissez les trois grands préceptes de l'hygiène de la femme en état de gestation, ils ont été formulés par VARNIER et ce sont eux que je me propose de vous développer :

1° Ecarter tout ce qui pourrait entraîner l'expulsion prématurée de l'œuf ;

2° Surveiller attentivement, et cela pendant toute la durée de la grossesse, les différents appareils et la régularité de leurs fonctions, en particulier les appareils et fonctions d'assimilation et de désassimilation ;

3° Préparer à l'enfant une sortie facile et sans danger, à la mère un accouchement et des suites de couches physiologiques.

En thèse générale, dit PINARD, on conseillera d'éviter toute fatigue générale de l'organisme, toute fatigue de l'organe gestateur, tout traumatisme général ou local. MAURICEAU disait : « il faut que, sur toutes choses, la femme grosse observe un bon régime de vivre qui soit convenable à son tempérament, à sa coutume et à sa condition et qualité ».

Ce sont là des principes facilement applicables à chaque cas particulier. Chaque femme a son tempérament, ses habitudes qui font que les conseils que nous serons appelés à lui donner seront différents de ceux que nous donnerons à une autre femme. C'est ce

qui fait que les avis des accoucheurs sont si partagés au sujet des déplacements, des vêtements, de l'hydrothérapie et du régime alimentaire... Cependant tous les auteurs sont d'accord pour reconnaître le rôle très préjudiciable des exercices violents, même chez les femmes qui sont habituées à les pratiquer. La pratique des sports est interdite. Les petits exercices ou les petits travaux par contre sont permis ; le ménage, les petites promenades sont indiqués.

La question des voyages est très à l'ordre du jour. Il est évident que les voyages en chemin de fer dans des wagons bien équilibrés, sans grosses secousses ne peuvent pas porter atteinte à l'évolution de la grossesse. Il n'en est pas de même des voyages en automobiles dont il faut se méfier même chez les femmes habituées. A plus forte raison défenderez-vous la bicyclette et le cheval. D'une façon générale il faut interdire les voyages d'agrément. D'ailleurs une femme qui a projeté un voyage et qui vous demande votre avis est bien souvent résolue à ne suivre vos conseils que s'ils concordent avec ses projets !

La question du travail des femmes enceintes a été très discutée. Sachez qu'un certain nombre de professions jouent un rôle abortif indiscutable, soit qu'elles exposent la femme à une intoxication, soit qu'elle provoque une fatigue des plus préjudiciables. Vous connaissez le rôle des intoxications par l'oxyde de carbone et l'acide carbonique chez les cuisinières, les repasseuses, celui du phosphore, du sulfure de carbone, du plomb, du mercure. Les professions qui exposent à ces intoxications sont interdites aux femmes enceintes.

Les dentellières, les lessiveuses prennent une attitude professionnelle telle que le grand axe de l'utérus

devient transversal d'où la fréquence, chez ces ouvrières, des présentations du tronc quand elles n'avortent pas. Le travail à la machine à coudre a été bien souvent incriminé comme cause d'avortement. Les femmes qui travaillent debout ont une tendance à faire descendre vers le pelvis la présentation foetale, à exagérer l'accomodation, la station debout joue donc le rôle du « coup de vent qui fait se détacher le fruit encore vert ».

De plus en plus les femmes jeunes travaillent dans les usines, elles ont, en beaucoup de points, pris la place de l'homme, le danger s'est accru depuis la guerre surtout.

Cependant Pinard a montré par ses statistiques combien le travail de la femme est préjudiciable pendant la gestation pour elle et surtout pour son enfant. Il a montré que les enfants des femmes reposées étaient de 300 grammes plus lourds que ceux des femmes qui ont continué leur travail jusqu'au moment de l'accouchement, 300 gr. pour un enfant nouveau-né représente le 1/11me de son poids total, c'est évidemment un gros élément de pronostic pour cet âge. D'où ce principe de déconseiller d'une façon absolue tout travail pendant les deux derniers mois de sa grossesse.

Il faut donc imposer le repos des femmes enceintes pendant le deux derniers mois de la grossesse, il faut interdire tout travail fatigant, dans la station debout surtout. C'est là une obligation absolue pour les ouvrières des ateliers et des usines. Pinard s'est occupé de cette question du repos des femmes enceintes, il fut le promoteur des lois ou des projets de lois qui sont en vigueur ou le seront bientôt. Le Gouvernement, des industriels intelligents et certaines œuvres privées ont compris l'importance de la campagne de Pinard.

Le 26 Novembre 1909 fut votée la loi Engerand, qui garantit aux femmes en couches leur emploi ou leur travail. La disposition essentielle de cette loi est la suivante : « La suspension du travail pour la femme pendant le mois qui précède l'accouchement ne peut être à elle seule une cause de rupture par l'employeur du contrat de louage de service et ce sous peine de dommages-intérêts au profit de la partie lésée... »

La loi du 17 Juillet 1913, ou loi Strauss, complétée par celle du 2 Décembre 1917, accorde aux femmes salariées une allocation journalière pendant les quatre semaines qui précèdent et les quatre semaines qui suivent l'accouchement. Avant les couches, la femme doit justifier par certificat médical qu'elle ne peut continuer son travail sans danger pour elle-même et pour son enfant. La loi exige que la postulante soit française et privée de ressources. Malheureusement cette allocation journalière n'est que de 1,50 par jour ce qui est trop peu.

Il existe des Mutualités Maternelles qui assurent, moyennant une faible cotisation mensuelle, aux femmes enceintes une indemnité pécuniaire pendant le repos qu'elles prennent à la fin de la grossesse et après l'accouchement.

Ces dispositions légales sont notoirement insuffisantes outre le taux trop modique de l'allocation elles ont le gros inconvénient de ne prévoir le repos qu'à partir du huitième mois, il est souvent trop tard. Cependant, un repos plus long entraînerait de grosses conséquences budgétaires avec lesquelles il faut compter.

Les rapprochements sexuels ont-ils une influence sur l'interruption de la grossesse ?

Hippocrate disait à ce sujet : « Une femme enceinte, si elle n'use pas du coït, accouchera plus facilement ».

Aristote écrit l'opposé : « Les femmes, qui, avant la parturition ont des rapports, accouchent plus rapidement ».

Soranus, illustre accoucheur, conseille de s'abstenir du coït : « Les rapprochements sexuels sont nuisibles aux femmes enceintes, disait-il pendant tout le temps de la grossesse, il faut s'en abstenir surtout dans les derniers mois, de peur de léser le chorion qui contient le liquide si utile à l'accouchement, car si le chorion a subi une rupture, le liquide qu'il renferme s'échappe et il en résulte un accouchement sec où le fœtus et la mère sont exposés à des dangers prématurés ».

Galien est moins sévère, nous trouvons de lui le passage suivant : « Les femmes enceintes ne doivent ni s'abstenir complètement de rapports sexuels, ni en abuser, car chez les femmes qui vivent dans la continence l'accouchement devient plus difficile, et chez celles qui se livrent constamment au coït l'enfant est faible ». Il recommande d'autre part d'être très prudent surtout au huitième mois : « A cette époque, dit-il, le fœtus n'est plus situé en haut, mais il pèse déjà en bas, comme les fruits des arbres, lesquels penchent vers le bas quand l'arbre leur a fourni ce dont ils avaient besoin ».

A ce sujet les auteurs n'étaient pas d'accord. Je vous citerai notamment ce passage de Dionis écrit en 1721 : « Mauriceau défend à la femme les approches de son mari les premiers jours de la conception et encore les deux derniers mois de la grossesse, prétendant que le corps en est extrêmement agité et même le ventre comprimé dans l'action... Mauriceau ne peut point avoir fait ces observations par lui-même, n'ayant jamais pu avoir un seul enfant. Pour moi, qui ai une femme qui a été grosse vingt fois, et qui m'a donné

vingt enfants dont elle a accouché à terme et heureusement, je suis persuadé que les caresses du mari ne gâtent rien ».

« L'abus du coït, disait BAUDELOCQUE, est une cause fréquente d'avortement, peut-être la plus fréquente et celle à laquelle on donne le moins d'attention ». Mais la sagesse semble se trouver dans la phrase de PAJOT : « Maintenant que vos vœux sont exaucés, ne les poussez pas trop loin ».

Il est certain que les excitations génésiques répétées déterminent une congestion utérine telle que de petites hémorragies de la caduque s'ensuivent et décollent l'œuf. Il y a sûrement une période critique, celle qui correspond aux règles absentes. En effet nous savons que l'utérus continue toujours à présenter une certaine congestion physiologique mensuelle, tout au moins pendant les premiers mois, le coït augmentant cette congestion peut très bien provoquer l'apoplexie de l'œuf. D'où la fréquence des fausses couches chez les jeunes mariées.

Quoi qu'il en soit il ne peut être question d'interdire les rapports sexuels pendant toute la durée de la grossesse, recommandons-les rares, modérés et toujours en dehors des périodes menstruelles, mais tolérons-les. L'interdiction sera formelle pour la femme qui a présenté des avortements répétés sans cause et aussi en cas d'engagement profond de la tête fœtale dans les dernières semaines de la grossesse. Beaucoup d'accouchements prématurés sont à mettre sur le compte d'un rapport sexuel.

Doit-on déconseiller l'hydrothérapie aux femmes enceintes ? A cette question VARNIER répond : « ni plus ni moins qu'avant la grossesse ». Défendons cependant les bains de mer et de rivière, vous ne savez

pas comment l'organisme réagira. Les bains tièdes à la température de 34° durant 10 à 15 minutes sont à recommander à condition de se rendre compte de leur action sur l'état général. Celles qui se plaignent d'être fatiguées doivent prendre leur bain de préférence le soir, de façon à faire cesser l'état de fatigue par le repos de la nuit. Les « tub » suivis de frictions sèches, alcoolisées, sont à prescrire, ils ont l'avantage de favoriser l'élimination cutanée. Ces soins de propreté doivent-ils être doublés d'égards particuliers pour les organes génitaux. Sans doute, deux fois par jour, matin et soir, la femme enceinte doit-elle pratiquer des lotions vulvaires à l'eau bouillie et savonneuse, suivie d'une ablution à l'eau bouillie alcalinisée. Plus délicate est la question des injections vaginales. Après une période de proscription absolue, l'avènement de l'antiseptie les ramena à l'honneur. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Elles sont inutiles et ne peuvent être que nocives dans les cas normaux, j'entends par là l'absence de toute leucorrhée, de prurit vulvaire ou d'intertrigo.

Il n'en est pas de même chez les femmes qui présentent des pertes blanches ou jaunes, qui offrent des érythèmes vulvaires et de la face interne des cuisses, ou qui souffrent de démangeaisons ; chez celles-là au contraire les injections vaginales sont indiquées. Avec quoi doit-on les faire ? Avec une solution alcaline portée à la température maxima de 40°. Utilisez un boc, un tube en caoutchouc et une canule à orifices latéraux, le tout bien bouilli et stérilisé. Dans vos deux litres d'eau ajoutez tout simplement deux cuillerées à soupe de liqueur de Labarraque, ou 0 gr. 50 de permanganate de potasse. Dans bien des cas contentez-vous d'alcaliniser votre eau avec du bicarbonate ou du borate de soude. Mais rejetez absolument les

antiseptiques forts ou d'action douteuse : sublimé, acide phénique, acide borique.

Enfin préparez les mamelons à leur fonction. Il y a un but à poursuivre, c'est celui d'éviter l'infection, pour cela recommandez les lavages quotidiens à l'eau savonneuse, durcissez l'épiderme par une lotion alcoolisée, le vin rouge peut être très avantageusement utilisé. N'allez pas exciter les mamelons plats ou ombiliqués par des succions à la pipe ou par tout autre instrument, vous risqueriez de provoquer des contractions prématurées de l'utérus. N'essayez de former les mamelons qu'au cours des quinze derniers jours de la grossesse.

Quant aux vêtements de la femme enceinte, vous les connaissez : rejetez le corset, recommandez au contraire la ceinture dite de grossesse munie de jarretelles, car les jarretières prédisposent aux varices. Les chaussures seront à talons plats.

Abordons maintenant le second précepte de VARNIER:

« Surveiller attentivement les différents appareils et la régularité de leurs fonctions, en particulier les organes et les fonctions d'assimilation et de désassimilation ».

Ces organes qui feront l'objet d'une particulière surveillance sont : l'intestin, le foie et le rein. Durant la gestation, en effet l'organisme maternel est le siège d'un hyperfonctionnement, d'une suractivité telle que des organes en apparence sains ne suffisent plus pendant la grossesse du fait même de cette suractivité.

Le rein est par excellence l'organe de l'épuration, c'est son fonctionnement qui attirera tout d'abord votre attention. D'une façon générale, vous analyserez les urines le plus souvent possible, une fois par mois

et durant les deux derniers mois tous les quinze jours — pendant le dernier mois nous avons l'habitude de faire cette analyse chaque semaine. La présence d'albumine dans les urines de vos gestantes vous fait sortir du domaine de la physiologie et nécessite la consultation d'un médecin. Ce qui ne vous empêche pas d'instituer d'emblée le régime déchloruré avec suppression de la viande et des œufs. Vous interrogez les femmes au sujet de céphalée possible, de douleurs épigastriques, ou de troubles visuels. Je vous mets en garde contre les accidents d'intoxications sans albuminurie et adressez au médecin les femmes qui se plaignent de ces diverses sensations douloureuses. Sachez aussi que la tension artérielle est un moyen d'investigation extrêmement intéressant. Je sors quelque peu de votre domaine, mais je vous y ramène en vous disant de vous méfier et de savoir appeler à votre aide un médecin qui recherchera les divers troubles liés à une épuration rénale déficiente. Prévoir les gros accidents tels que l'éclampsie c'est leur porter remède. Vous connaissez à ce sujet l'efficacité du régime lacté.

Le foie, autre organe de neutralisation des toxines, doit attirer votre attention, méfiez-vous de la teinte ictérique ou subictérique de vos femmes enceintes et encore en cas de doute sachez faire appel à la compétence médicale. La peau est ausi regardée comme un émonctoire, sachez favoriser ses fonctions en recommandant la plus grande propreté et les frictions sèches ou alcoolisées.

L'intestin enfin, doit nous retenir un peu plus longtemps. Vous savez combien est fréquente la constipation chez les femmes enceintes. Combattez-la de toutes vos forces. Elle est coupable de multiples accidents : excitation de l'utérus par un bol fécal dur et volu-

mineux, efforts nuisibles de défécation, hémorroïdes, colibacillose et accidents stercorémiques de gravité variable. Sachez que l'intestin est un vaste laboratoire où s'élaborent des quantités de produits toxiques, qui, repris par la circulation, sont susceptibles de provoquer des accidents parfois très graves et à localisations très variables.

Combattez la constipation par le régime alimentaire et par les laxatifs.

Conseillez alors les lavements à la décoction de racines de guimauves à l'infusion de camomille, à la graine de lin ou à l'huile d'olive. Les laxatifs sont très nombreux, les purgatifs salins à faibles doses, l'huile de ricin et l'huile de vaseline sont les meilleurs et les plus sûrs. Ne craignez pas de vider un intestin paresseux, jamais un purgatif léger n'a interrompu le cours d'une grossesse.

Le régime alimentaire de la femme enceine ne doit pas différer du régime habituel. Pinard disait que la femme enceinte était autorisée à manger ce qu'il lui plaisait. Craignons cependant l'apport d'aliments toxiques ; proscrivons les gibiers, les conserves, ne tolérons la viande et les œufs qu'avec circonspection. Faisons porter l'alimentation sur les légumes secs ou verts, les pâtes alimentaires et les fruits. Conseillez de n'employer que le minimum de sel. Comme boisson méfier-vous des « vins toniques » et des vins très alcoolisés, permettez en quantité raisonnable le vin coupé, la bière ou l'eau pure ; entre les repas thé léger, tilleul, menthe, camomille, toutes ces infusions remplaceront très avantageusement le café. Le lait est à conseiller à condition d'être toléré et bien digéré ; absence de toxicité, diurétique, telles sont les qualités essentielles. On le conseillera par petite quantité dans

l'intervalle des repas afin d'éviter la suralimentation. Ne croyez pas cette notion encore courante qu'il faut qu'une femme enceinte mange pour deux ; c'est une mauvaise pratique qui, conduisant à la suralimentation, provoque l'exagération des déchets. Enfin la femme enceinte consomme beaucoup de sel de chaux pour son enfant et présente souvent des symptômes de décalcification, vous leur donnerez avec avantage de ces sels sous une des nombreuses formes actuellement présentées. En dehors de la recalcification et sauf dans les cas d'indications nettes et précises, n'usez pas de produits médicamenteux. Ces indications vous les tiendrez d'examens médicaux faits au cours de la grossesse. Outre l'examen des urines et du tube digestif ils auront pour but de dépister la syphilis, la tuberculose et de les traiter.

C'est au cours de ces examens médicaux qu'on aura en vue de réaliser le troisième précepte de Varnier :

« Préparer à l'enfant une sortie facile et sans danger, à la mère des suites de couches physiologiques ».

Il faudra pour cela s'assurer au huitième mois chez la primipare, à la fin de la grossesse chez les multipares, que la présentation du fœtus est régulière, c'est-à-dire tête en bas solidement fixée à l'entrée du bassin. Si la tête est mobile la fixer au moyen d'une ceinture eutocique. Enfin, transformer par manœuvres externes les présentations du siège ou de l'épaule en présentations céphaliques.

Chaque fois qu'au huitième mois la tête fœtale reste mobile au-dessus du détroit supérieur, sachez en rechercher la cause et pour cela examinez méthodiquement d'abord le squelette en totalité, puis le squelette pelvien, enfin le segment inférieur de l'utérus

et les parties molles du bassin. Toute dystocie possible sera prévue et l'intervention mûrie d'avance vaut toujours mieux que les décisions rapides et extemporanées.

Cette hygiène bien comprise et bien appliquée aidera la nature à réaliser cette symbiose harmonique et homogène qu'est l'état de grossesse. La mère restera en bonne santé et l'enfant naîtra à terme dans de bonnes conditions.

Vous voyez combien est intéressant le programme que nous nous sommes tracé. Vous pouvez et vous devez être les ouvrières de sa réalisation. En conseillant avant la procréation, en conseillant pendant la gestation, vous aurez fait beaucoup pour le relèvement de l'humanité.



Imprimerie G. SAUTAI
46, rue Gauthier-de-Châtillon
LILLE